



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 18-22 juin 2018

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 15 mai 2018

WFP/EB.A/2018/7-D/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités en République centrafricaine pour la période allant de 2012 à la mi-2017

Contexte

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités en République centrafricaine pour la période allant de 2012 à la mi-2017.
2. Les aspects évalués sont l'alignement et le positionnement stratégique du PAM en République centrafricaine, la qualité des décisions prises et les facteurs qui les ont motivées, ainsi que la performance et les résultats de l'ensemble des activités du portefeuille. La pertinence du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour 2018-2020 a aussi été évaluée.
3. La République centrafricaine est un pays sans littoral entrant dans la catégorie des pays les moins avancés. Elle compte 5 millions d'habitants. Malgré des réserves de ressources naturelles et de terres agricoles non exploitées considérables, le potentiel de croissance du pays ne s'est pas concrétisé en raison de la mauvaise gouvernance et des crises politiques et militaires qui se succèdent depuis des décennies.
4. Depuis décembre 2012, la République centrafricaine est confrontée à une nouvelle vague de conflits politiques et intercommunautaires sur l'ensemble de son territoire. Les déplacements de population, la destruction des infrastructures et des filets de protection sociale, le ralentissement économique et le recul des services publics se poursuivent depuis plus de trois ans, remettant en cause les acquis du développement des années précédentes et entraînant une catastrophe socioéconomique et humanitaire sans précédent. On compte actuellement 700 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, et 500 000 centrafricains réfugiés dans les pays voisins.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Bureau régional de Dakar
courriel: abdou.dieng@wfp.org

M. F. Bona Fogah Gomez
Directeur de pays
courriel: felix.gomez@wfp.org

5. Les conditions de sécurité se sont améliorées grâce à l'action concertée de la Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et d'autres forces internationales. La situation demeure toutefois précaire et instable, notamment dans les préfectures où des groupes armés restent présents, ce qui suscite la peur et provoque des accès sporadiques de violence.
6. Le conflit prolongé a pesé sur des indicateurs de développement socioéconomique déjà faibles. La République centrafricaine se classait à l'avant-dernier rang sur 188 pays selon l'Indice de développement humain de 2015. Le produit intérieur brut qui s'était contracté de 36,7 pour cent en 2013, se redresse lentement avec des hausses de 1,3 pour cent en 2014 et de 5,5 pour cent en 2015. En avril 2015, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire était en baisse de 3,1 pour cent par rapport à l'année scolaire 2011/12.
7. L'agriculture et l'élevage, les principaux moyens d'existence pour les deux tiers de la population, ont été gravement touchés par la crise, ce qui compromet la sécurité alimentaire du pays.
8. Tenant compte de l'analyse du contexte, le PAM a mis en œuvre au cours des cinq dernières années 18 opérations visant à sauver des vies, à aider les personnes vulnérables à se relever et à fournir un appui en matière de transport aérien et de communications aux autres acteurs humanitaires intervenant dans le pays. Le PAM a défini les objectifs des projets en fonction des besoins de la population (sous réserve que l'accès soit possible), des priorités et des plans du Gouvernement et des cadres d'intervention des organisations des Nations Unies et il a participé aux mécanismes de coordination pertinents. Le PAM a aussi mis en place de nouvelles initiatives telles que les transferts de type monétaire et les achats au service du progrès pour contribuer à renforcer la résilience des communautés ciblées.
9. La direction se félicite des constatations issues de l'évaluation et des recommandations qui les accompagnent, qui guideront l'élaboration du plan stratégique de pays.
10. Le tableau présente les mesures qu'il est prévu de prendre pour appliquer les recommandations, et les échéances correspondantes.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Le PAM devrait:</p> <p>a) appuyer, en particulier au moyen d'activités 3A et/ou de transferts sous forme de bons, l'action des partenaires qui participent directement aux activités de rétablissement de la paix (UNICEF, PNUD, département des affaires civiles de la MINUSCA, etc.);</p> <p>b) contribuer à la cartographie des capacités institutionnelles nationales afin d'améliorer le ciblage et l'efficacité de ses propres activités de renforcement de ses propres capacités, en tirant parti de l'expérience et des connaissances disponibles au Siège et au sein du bureau régional;</p> <p>c) veiller à la participation systématique des ministères et des acteurs nationaux concernés à la conception et au suivi de ses projets;</p> <p>d) renforcer les synergies avec la société civile et les autres acteurs, y compris dans le secteur de l'éducation;</p> <p>e) veiller à ce que ses partenaires soient pleinement conscients de l'importance que revêt le respect des principes humanitaires qui sous-tendent toute l'aide humanitaire et à ce que cet impératif leur soit rappelé régulièrement; et</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Unité de la résilience et de la prévention, Division des partenariats avec les gouvernements, Équipe chargée des transferts de type monétaire de la chaîne d'approvisionnement, et Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM met déjà en œuvre des activités assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), à l'aide de distributions en nature ou sous forme de bons, qui contribuent à la cohésion sociale et au rétablissement de la paix. Les interventions prévues au titre du PSPP pour 2018–2020 sont en phase avec le pilier 2 (accès aux services sociaux de base) du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix de la République centrafricaine. En janvier 2018, le PAM a commencé à collaborer avec l'unité des affaires civiles de la MINUSCA et avec d'autres partenaires pour appuyer le projet national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.</p> <p>Le bureau de pays continuera de soutenir la consolidation de la paix moyennant des activités 3A.</p> <p>La cartographie des capacités institutionnelles nationales a été réalisée avec le concours d'autres organismes participant au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Chaque année, le PAM signe des mémorandums d'accord et des plans d'action conjoints avec les ministères de la planification, de la santé et de l'éducation. Le bureau de pays apporte aux services techniques des ministères l'assistance technique et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre leurs plans d'action annuels, en faisant appel le cas échéant au bureau régional et au Siège.</p> <p>Les ministères de la planification, de l'agriculture, de la santé et de l'éducation ont été associés à l'élaboration du PSPP dès le stade de la conception. Le suivi se poursuivra au moyen de rapports techniques trimestriels, de visites sur les sites de projet et de bulletins d'informations mensuels.</p> <p>Le bureau de pays a récemment amplifié sa collaboration avec les acteurs de la société civile concernés pour améliorer l'efficacité opérationnelle et les effets des programmes du PAM</p>	<p>En cours</p> <p>Achevée</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
f) dans la mesure du possible, collaborer avec la FAO et le Fonds international de développement agricole afin de systématiser les partenariats pour les besoins de la programmation et de la mobilisation de fonds, en particulier dans les domaines de la résilience agricole et de l'égalité des sexes.		<p>sur les communautés rurales et urbaines. S'agissant des activités liées à l'éducation, le PAM travaille déjà en partenariat avec des organisations non gouvernementales et des associations parents-enseignants. Le PAM continuera de renforcer la visibilité de ses interventions en faisant appel aux médias et aux réseaux sociaux.</p> <p>Le PAM collabore avec les partenaires qui démontrent qu'ils respectent les principes humanitaires. Le PAM contrôle en permanence le respect de ces principes: il a récemment envoyé une lettre pour rappeler à tous les partenaires coopérants la nécessité de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, et les bénéficiaires du PAM sont constamment informés des principes qui guident les interventions du PAM et de ses partenaires, et sensibilisés à ces questions.</p> <p>Le PAM collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur des projets de terrain comme les évaluations de la sécurité alimentaire et la protection des semences. Il travaillera avec la FAO à l'officialisation de ce partenariat dans le cadre d'un mémorandum d'accord. Le Fonds international de développement agricole n'est pas présent dans ce pays.</p>	<p>En cours</p> <p>Quatrième trimestre de 2018</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 2: Financement</p> <p>Le PAM devrait examiner la situation afin d'avoir une idée précise de l'éventail des donateurs et de leur volonté de financer les activités de redressement menées par le PAM en République centrafricaine. Le PAM devrait aussi revoir les liens entre d'une part l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix et, d'autre part, ses activités 3A et Achats au service du progrès, afin de s'assurer que les donateurs ponctuels et potentiels soient en mesure de prendre des décisions en connaissance de cause quant aux affectations de fonds.</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège (Division des partenariats avec le secteur privé, Unité de la résilience et de la prévention et Unité de la coordination de l'initiative Achats au service du progrès)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Dans le cadre du PSPP qui a été approuvé et du plan de financement qui l'accompagne, le PAM collabore déjà avec des donateurs désireux de financer des activités de développement dans le cadre d'activités de type 3A et Achats au service du progrès. Depuis janvier 2018, de nouveaux donateurs fournissent des fonds pour financer ces activités (l'Union européenne, à l'appui d'activités Achats au service du progrès et la Norvège, en faveur d'activités 3A).</p> <p>Le renforcement de la base des donateurs se poursuivra autour de l'articulation entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix, avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p>Recommandation 3: Suivi de la sécurité alimentaire et information</p> <p>Le PAM devrait:</p> <p>a) optimiser son rôle stratégique dans le domaine de la sécurité alimentaire en améliorant l'utilisation des outils existants et en prenant l'initiative afin d'aider le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale d'information sur la sécurité alimentaire et de faire le nécessaire pour que le Gouvernement prenne en main un réseau de surveillance sentinelle des sites à utiliser pour recueillir les informations utiles.</p> <p>b) continuer de renforcer les dispositifs de suivi, dans le bureau de pays jouant un</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM codirige le module de la sécurité alimentaire en République centrafricaine. En partenariat avec le Gouvernement, le PAM a mis en place une série de systèmes et d'outils de collecte et d'analyse des données. Des formations sont organisées à l'intention des organismes gouvernementaux et des ministères, conformément à un plan de renforcement des capacités. Le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire sera mis en œuvre dans l'ensemble du pays.</p> <p>Le bureau de pays continue de mettre à exécution son plan visant à renforcer le suivi moyennant une formation spécifique dispensée au personnel du PAM et des partenaires, la mise en place complète des outils institutionnels, comme l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET), et le recrutement de contrôleurs de l'aide alimentaire supplémentaires affectés au bureau de pays et sur le terrain.</p>	<p>Deuxième trimestre de 2019</p> <p>Premier trimestre de 2019</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>rôle de centralisation et dans les bureaux auxiliaires;</p> <p>c) établir un plan de suivi stratégique en bonne et due forme comportant des cibles de couverture claires, en tenant compte systématiquement des différents degrés d'insécurité et de restrictions d'accès qui existent dans le pays pour prévoir différentes fréquences et modalités de suivi, comme par exemple le suivi par des tiers ou le suivi à distance par téléphone ou tablette; et</p> <p>d) utiliser le plan stratégique de suivi pour surveiller efficacement la responsabilité envers les populations touchées.</p>		<p>Les modes opératoires normalisés pour le suivi et l'évaluation définissent les rôles et les responsabilités du personnel dans tous les bureaux.</p> <p>Des modes opératoires sont déjà en place et le PAM met la dernière main à une stratégie plus systématique de suivi et d'évaluation.</p> <p>Des mesures ont été prises pour veiller à ce que le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées soit respecté. Des informations concernant ces appels sont collectées régulièrement dans le cadre du suivi post-distribution. Des lignes de communication directe avec les bénéficiaires ont été activées afin de favoriser leur autonomisation grâce des dispositifs qui leur permettent de présenter une réclamation et de faire remonter des informations concernant n'importe quel aspect de la fourniture de l'assistance alimentaire.</p>	<p>Quatrième trimestre de 2018</p> <p>En cours</p>
<p>Recommandation 4: Problématique femmes-hommes</p> <p>Le PAM devrait mettre au point une stratégie opérationnelle fondée sur des données factuelles en vue d'intégrer la problématique femmes-hommes dans les programmes. Il devrait en particulier:</p> <p>a) faire en sorte que les programmes soient fondés sur une analyse spécifique de la problématique femmes-hommes;</p> <p>b) améliorer la protection des femmes, des filles et des autres groupes vulnérables et en assurer le suivi;</p> <p>c) accorder la priorité à l'accès des femmes aux moyens de production et aux</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'analyse de la problématique femmes-hommes fait partie des évaluations de la sécurité alimentaire, pour veiller à ce que les programmes favorisent l'évolution des relations entre les sexes. Comme le prévoit la politique en la matière, une évaluation décentralisée des résultats des programmes liés à la problématique femmes-hommes va être réalisée en vue de renforcer les programmes axés spécifiquement sur cette problématique.</p> <p>Des mesures de protection des femmes, des filles et des autres groupes de population vulnérables sont en place. Les sites de distribution sont choisis en concertation avec les communautés, et des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information sont en place.</p>	<p>Quatrième trimestre de 2018</p> <p>En cours</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>services financiers et à leur maîtrise de la propriété; et</p> <p>d) renforcer les partenariats avec le Gouvernement, les organismes internationaux et les entités dirigées par des femmes.</p>		<p>La priorité est donnée aux femmes dans les interventions appuyées par le PAM. Les femmes participent aux prises de décision relatives à l'usage de l'assistance alimentaire fournie (selon les rapports de suivi post-distribution).</p> <p>Le PAM collabore avec le Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme, en partenariat avec ONU-Femmes.</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p>Recommandation 5: Nutrition</p> <p>Le PAM devrait renforcer les approches nutritionnelles. Il faudrait en particulier:</p> <p>a) améliorer la cohérence entre les ciblages de la malnutrition aiguë modérée et de la malnutrition aiguë sévère effectués respectivement par le PAM et l'UNICEF, afin d'assurer la meilleure synergie possible entre les deux programmes.</p> <p>b) définir une stratégie appropriée en collaboration avec le Ministère de la santé et de la population; et</p> <p>c) envisager d'adopter une approche favorisant le développement pour lutter contre la malnutrition chronique, le cas échéant.</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège (Division de la nutrition, Division des partenariats avec les gouvernements)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays met en œuvre actuellement un projet commun avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le PAM et l'UNICEF ont aussi signé un mémorandum d'accord pour mettre en œuvre conjointement des interventions liées à la nutrition, et ils vont s'employer à renforcer le ciblage géographique conjoint de leurs programmes respectifs visant à traiter la malnutrition aiguë modérée et la malnutrition aiguë sévère, et à établir un système conjoint de suivi de la performance.</p> <p>Un mémorandum d'accord a été conclu entre le PAM et le Ministère de la santé. Le PAM collabore étroitement avec les services techniques du ministère dans les domaines ayant trait à la politique et la stratégie nutritionnelles. Des projets visant à intensifier les initiatives conjointes à dimension nutritionnelle sur le terrain sont opérationnels.</p> <p>Des interventions à dimension nutritionnelle visant à réduire le risque de malnutrition sont en place. Le PAM continuera de collaborer avec les communautés pour promouvoir les bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène.</p>	<p>Quatrième trimestre de 2019</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 6: Bons</p> <p>Le PAM devrait renforcer sa capacité de programmation des transferts sous forme de bons et utiliser cette modalité à plus grande échelle moyennant:</p> <p>a) des études de marché plus systématiques;</p> <p>b) davantage d'analyses comparatives des différentes modalités utilisées dans les interventions; et</p> <p>c) une meilleure analyse des facteurs motivant les choix et les préférences des populations.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional.	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Chaque intervention de transfert de type monétaire est précédée d'une évaluation des marchés et d'une analyse de faisabilité. Du fait de l'insécurité et des entraves au commerce, les analyses révèlent parfois que la situation des marchés est précaire, ce qui empêche de développer les transferts de type monétaire dans certains sites ciblés.</p> <p>Une analyse comparative des transferts en nature et des transferts de type monétaire sera effectuée périodiquement pour évaluer l'efficacité de chaque intervention.</p> <p>Cette information est collectée régulièrement dans le cadre du suivi post-distribution. Le choix des produits qu'il est possible de se procurer au moyen des transferts de type monétaire ou des bons continuera d'être opéré en concertation avec les communautés concernées.</p>	<p>En cours</p> <p>Quatrième trimestre de 2018</p> <p>En cours</p>
<p>Recommandation 7: Ressources humaines</p> <p>Le PAM devrait:</p> <p>a) demander et publier un examen de la dotation en personnel au regard des effectifs nécessaires pour obtenir les résultats escomptés au titre du nouveau PSPP; et</p> <p>b) amplifier les efforts déployés pour améliorer les conditions de vie, la sécurité et les incitations des agents des bureaux auxiliaires afin d'attirer du personnel qualifié dans les bureaux extérieurs, au plus près des bénéficiaires.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional.	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays demandera un examen de la dotation en personnel afin de s'assurer qu'il dispose des compétences nécessaires pour mettre en œuvre le PSPP.</p> <p>Le bureau de pays a achevé, en décembre 2017, les projets de modernisation menés dans tous ses bureaux extérieurs qui avaient pour but d'améliorer les conditions de vie et de travail dans les zones opérationnelles. Tous les bureaux extérieurs sont maintenant pleinement conformes aux normes de bien-être du PAM et aux normes minimales de sécurité opérationnelle.</p>	<p>Quatrième trimestre de 2018</p> <p>Achevée</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2012 À LA MI-2017			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prévues ou prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 8: Logistique</p> <p>Le PAM devrait:</p> <p>a) s'efforcer d'améliorer la gestion du corridor Douala-Bangui, qui est sous la responsabilité du bureau du PAM au Cameroun, et attribuer au bureau régional un rôle de conseiller technique;</p> <p>b) plaider auprès des autorités nationales, par l'entremise de la haute direction, pour que le transit se fasse facilement;</p> <p>c) allouer des fonds suffisants aux installations de maintenance des camions; et</p> <p>d) optimiser l'utilisation de sa flotte de camions.</p>	<p>Bureau régional pour le premier point et bureau de pays, avec l'appui du bureau régional pour les autres points.</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Compte tenu des problèmes constants rencontrés à Douala et de l'intensification des opérations menées au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad, le bureau régional continuera d'assurer la gestion technique du bureau de Douala, tandis que le personnel de ce bureau restera sous la supervision administrative du bureau du PAM au Cameroun. Le bureau de Douala continuera de travailler en concertation étroite avec les bureaux du PAM au Cameroun, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad. Ces dispositions permettront au PAM de continuer à renforcer la structure opérationnelle dans le couloir de transport et d'améliorer les services fournis aux bureaux de pays.</p> <p>Des réunions continueront d'être tenues régulièrement entre les responsables du bureau de pays et les autorités douanières de République centrafricaine et du Cameroun afin de traiter les aspects qui posent problème au PAM et de réduire les temps de transport des produits alimentaires du PAM entrant dans le pays.</p> <p>Les installations de maintenance des camions à Bangui seront modernisées.</p> <p>Il est prévu de modifier la composition de la flotte du PAM en augmentant le nombre de camions à six ou huit roues motrices, qui sont adaptés aux conditions qui prévalent en République centrafricaine, et de mettre au rebut les anciens véhicules.</p>	<p>Quatrième trimestre de 2019</p> <p>Quatrième trimestre de 2018</p> <p>Quatrième trimestre de 2019</p> <p>Quatrième trimestre de 2019</p>

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance